

Thématique : Décrochage scolaire

Quels supports de socialisation pour lutter contre le décrochage scolaire ?

Le dispositif PASSERELLE à Achères

Rapport d'évaluation finale remis par Sandrine NICOURD
au Fonds d'expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2010
par le Ministère en charge de la Jeunesse

AP1-229

Mars 2012



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°__ lancé en_____ par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



***Le dispositif PASSERELLE : lutter contre le décrochage scolaire
Quels supports pour une nouvelle socialisation ?***

Structure porteuse du projet

Commune d'Achères,
Vincent Lardy, Responsable Politique de la ville

Structure porteuse de l'évaluation

Université de Saint Quentin en Yvelines,
Anne Laure Odent, chargée d'études, laboratoire CNRS PRINTEMPS
Sandrine Nicourd, Maître de conférences en sociologie, laboratoire CNRS PRINTEMPS

Durée d'expérimentation : 2 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : 31 03 2012

RESUME

Le parcours scolaire des jeunes en situation de décrochage se présente comme un processus. Le concept de « carrière déviante » permet, comme le souligne H. Becker, d'identifier les conditions qui amènent certains jeunes à transgresser les exigences scolaires, et d'identifier les situations qui amènent ces élèves à rompre progressivement des liens, les apprentissages et les normes scolaires. Par conséquent, cette notion permet de prendre en compte l'ensemble des acteurs de la socialisation scolaire, à savoir l'institution scolaire, la famille, le groupe de pairs, les intervenants sociaux et le jeune.

Cette évaluation consiste à faire un état des lieux du processus à l'échelle du territoire enquêté : la ville d'Achères. L'immersion au sein de plusieurs instances comme le collège Jean Lurçat, le service de la Réussite Educative, les instances d'accueil des jeunes en dehors du temps scolaire (après l'école, les week-ends et pendant les vacances) et la Mission locale nous a permis d'enquêter sur le travail des acteurs intervenants dans la socialisation des jeunes en situation de rupture scolaire. Nous avons également réalisé des entretiens approfondis avec des jeunes en décrochage.

Le dispositif « Passerelle » consiste à renforcer la coopération au sein d'un réseau partenarial horizontal entre des structures n'ayant pas toujours l'habitude de travailler ensemble : collège, mairie, services sociaux, développement économique, entreprises, chambre de commerce, association de soins psychologiques et éducateurs spécialisés, médiateurs du collège. Le dispositif consiste à proposer à chaque jeune une prise en charge plurielle et personnalisée afin d'éviter une sortie du collège sans orientation. Les jeunes seront repérés par le collège, en particulier lors des exclusions temporaires qui sont le signe précurseur d'un décrochage important et d'une déscolarisation. Des actions ciblées (allant de soutien psychologique, stages en entreprise, suivi éducatif, coaching, aide aux parents, ateliers de remise à niveau et travail sur la confiance en soi...) sont proposées aux jeunes autour de sa scolarité ainsi qu'un projet professionnel et une orientation.

Quels sont les effets du dispositif passerelle sur les jeunes en situation de décrochage scolaire mais aussi sur les pratiques des professionnels engagés dans le dispositif ?

Comment les professionnels investis dans ce projet travaillent-ils ensemble ? Quels sont les freins ? Quels sont les effets de leur travail sur le phénomène du décrochage ?

Nous avons mené quatorze entretiens auprès des responsables des instances et des acteurs de terrains, et nous avons également réalisé une observation dans ces structures. En complément, nous avons participé aux réunions multi partenariales.

Au total, il apparaît que le dispositif « Passerelle » a fonctionné notamment grâce à la légitimité du dispositif de « réussite éducative » qui existait préalablement sur le territoire et également grâce à la coopération préalable avec la direction du collège. Le travail de réseau du coordinateur de « réussite éducative » est devenu une condition essentielle à la mobilisation des autres professionnels. Un réseau de coopération ne se décrète pas, il repose sur des forces sociales existantes et sur des interconnaissances professionnelles qui peuvent être synonymes de reconnaissance. Si non, le risque est grand d'assister à des conduites défensives de la part des professionnels qui pourraient constater des chevauchements de « territoires » d'intervention. Le projet « Passerelle » a donc permis de développer de nouveaux moyens pour renforcer les interventions auprès des jeunes en tissant des liens de coopération profitables à tous. Il a également permis un approfondissement de la prise en charge de ses jeunes. L'enquête montre que les décrocheurs ont avant tout besoin de pouvoir trouver des supports personnalisés de socialisation pour compenser la fragilité souvent liée aux conditions socioéconomiques des supports familiaux. Ce dispositif a également permis de développer de nouvelles actions dont la mise en œuvre a été facilitée par l'expérience de la coordination. Si tous les jeunes concernés n'ont pas évité le décrochage, il est démontré qu'une relation personnalisée sur le long terme est structurante. Il est également démontré que les professionnels qui travaillent tous les jours sur ces problématiques ont besoin d'espaces collectifs de régulation et de reconnaissance pour éviter l'usure et maintenir leur mobilisation.

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour réaliser l'évaluation d'un dispositif, il est nécessaire de comprendre sociologiquement le phénomène social qui en est l'objet. A partir de la littérature existante sur le sujet mais aussi à partir des entretiens approfondis avec des jeunes Achérois et leurs parents, nous avons précisé les phases communes du processus de décrochage, entendu comme une « socialisation défailante » au système scolaire qui crée une « carrière déviante ». Cette évaluation par un regard sociologique a permis de comprendre grâce aux récits de vie singuliers, les phases communes qui ont conduit les enquêtés dans la carrière déviante du décrochage scolaire.

Les méthodes pédagogiques instituées à l'école primaire reposent sur le modèle éducatif des classes moyennes et supérieures. Elles privilégient l'activité de l'élève qui doit identifier dans l'expérience présentée par l'enseignant les savoirs implicites. Cette pédagogie est socialement située puisqu'elle repose sur une socialisation antérieure acquise dans les sphères familiales des classes moyennes et élevées. Ainsi les politiques éducatives et la formation des maîtres ne prévoient des moyens pour transmettre « ces compétences » à ceux qui sont plus à distance de ces normes. Ces mêmes pédagogies sous-tendent l'acquisition antérieure des normes pour s'inscrire dans la socialisation scolaire. Les élèves des classes sociales moyennes et supérieures y sont souvent mieux préparés. La socialisation des élèves de ces classes est déjà intériorisée avant leur entrée dans le monde scolaire. C'est un lien fort et solide qui unit ces élèves à l'institution scolaire.

A *contrario*, le mode d'entrée dans la socialisation scolaire et dans les apprentissages des jeunes des classes défavorisées repose sur une relation interindividuelle avec les enseignants qui devient le seul support pour cette intériorisation. Le lien est plus fragile que pour leurs camarades, il repose sur l'individu avec lequel il interagit. Il s'agit donc d'un processus de socialisation fortement lié à un lien personnalisé comme médiateur de la socialisation institutionnelle. Les conditions de scolarisation primaire favorisent une interaction positive entre le jeune et l'enseignant, et donc un maintien du lien qui unit l'élève à l'institution. Quand les conditions scolaires évoluent, et ce d'autant plus au collège, le lien peut se fragiliser. La première fragilisation de ce lien s'exprime quand les enseignants renvoient l'élève à ses difficultés scolaires et aux facilités de ses pairs.

L'opération par l'institution de ce premier étiquetage peut déclencher l'entrée de l'élève dans la carrière déviante. Ensuite il peut continuer de se fragiliser quand, malgré ses efforts pour répondre aux encouragements des enseignants, l'institution le maintient dans cette position qu'il intériorise comme un stigmaté. Il ne trouve pas les ressources autour de lui pour mieux « comprendre » les codes de l'école. Puis le lien continue de se fragiliser au fur et à mesure que les problématiques familiales surviennent, et que les relations privilégiées disparaissent avec, par exemple, un changement de classe. En même temps que le lien se désagrège, les élèves se maintiennent dans l'engagement de la deuxième phase de la carrière « déviante », en manifestant des comportements a-scolaires. Plus les liens se fragilisent, moins il a de supports, plus l'enfant est conduit à décrocher. Plus le jeune reçoit des retours d'images qu'il juge stigmatisants, plus il risque de se conformer à ces stigmatés. C'est donc selon la qualité des liens avec l'institution que l'élève va maintenir une activité pédagogiques ou non.

A partir du moment où l'élève se retire de l'activité pédagogique, c'est une nouvelle étape dans la fragilisation du lien. Il sera alors identifié comme « mauvais élève », au sens où il est reconnu comme non conforme aux attentes. L'explication de ses difficultés sera individualisée. Les stratégies d'évitement de l'activité pédagogique peuvent aller jusqu'à l'absentéisme et la

déscolarisation. Les conflits s'installent alors entre les deux parties. Quand l'élève sort ou est sorti du cadre pédagogique et conflictuel, ce dernier apprend les techniques, les effets parfois avec l'appui d'un groupe de pairs. L'efficacité des contrôles scolaires et familiaux s'affaiblissent dès que l'interaction avec l'activité pédagogique apparaît plus dévalorisante. Les enjeux scolaires sont disqualifiés. Il faudra nouer d'autres relations personnalisées positives avec des « autres significatifs » pour que l'enjeu de l'insertion corresponde à une nouvelle mobilisation.

Le «dispositif passerelle» a donc tenté de modifier ce processus en proposant plusieurs actions qui se sont construites au fur et à mesure de l'expérimentation.

Deux axes ont été particulièrement travaillés. Ils constituent finalement deux objectifs sous jacents :

- permettre aux jeunes en ruptures scolaires un retour vers une formation initiale ou professionnelle pérenne, en les socialisant aux enjeux nécessaires à une qualification. Il s'agissait donc d'élaborer des conditions de socialisation alternatives à celle de la « déviance scolaire ».
- renforcer les pratiques professionnelles des intervenants auprès des jeunes pour que ceux qui n'avaient pas l'habitude de mutualiser leurs compétences, puissent proposer un accompagnement collectif.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons pu confronter par les outils de l'enquête sociologique et ethnographique, la réalité de terrain aux effets produits par cette politique publique sur les pratiques professionnelle et la trajectoire des jeunes.

Les acteurs du «dispositif passerelle» n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble avant sa mise en œuvre. Les deux années d'expérimentation ont fait évoluer leurs pratiques. Elles leur ont permis d'identifier l'ensemble des acteurs sur le territoire et leurs champs d'intervention. Ainsi les acteurs s'interpellent pour articuler leur savoir faire et proposer un accompagnement au jeune dans le cadre de leur mission respective ou dans le cadre des actions du «dispositif passerelle».

Des actions ont été effectives sur les deux années d'expérimentation : « le suivi individualisé », « le parcours apprentissage » et « les ateliers prévention du décrochage scolaire ». Chacune de ces actions se sont inscrites dans les objectifs du «dispositif passerelle», à savoir socialiser les jeunes aux enjeux scolaires et professionnels en vue de réintégrer une formation scolaire ou qualifiante. Ces actions ont eu des effets sur le parcours des jeunes. Elles ont permis aux jeunes d'appréhender davantage les enjeux scolaires en vue d'un retour à la formation initiale ou qualifiante, quand ils ont retrouvé une place dans d'autres instances socialisantes. Auquel cas, elles ont permis à certains jeunes un retour vers l'école ou une formation qualifiante. Les liens entre le jeune et la formation découlent de relations interpersonnelles positives que le jeune a pu reconstruire au sein de ces instances. Les conditions d'organisation du dispositif « passerelle » ont facilité la construction de ce lien de confiance dans le temps.

L'évaluation a permis de comprendre et d'analyser les difficultés vécues par les professionnels pour faire aboutir les actions engagées auprès des jeunes dans le cadre du «dispositif passerelle». Il est important de constater qu'il ne peut y avoir coopération autour de l'enjeu du décrochage que si les professionnels sont en mesure de tenir compte des contraintes des uns et des autres et également des ressources que peut créer cette coopération. L'analyse de cas particuliers permet de comprendre les obstacles majeurs au cours de séances dans lesquelles chaque professionnel explique une situation où l'accompagnement n'aboutit pas. A partir, de ces situations, les professionnels sont en mesure de réfléchir sur leur pratiques et les mettre à

distance avec la trajectoire du jeune.

Ce travail de réflexivité sur les pratiques professionnelles avec les jeunes en ruptures scolaires est un apport essentiel de l'expérimentation.

Il est important de pouvoir travailler sur les pratiques de socialisation, notamment sur celles des apprentissages, point de départ du processus. Il ressort que certaines interactions favorisent davantage l'intériorisation des enjeux scolaires : se positionner d'égal à égal avec les jeunes, présenter les notions et les enjeux, les expliciter, les répéter, demander aux jeunes de les réexpliquer, et le leur redemander dans un autre contexte. Parmi les actions menées dans le «dispositif passerelle», les interactions collectives ont montré leur impact dans l'appropriation des enjeux.

Cette expérimentation a montré également l'enjeu d'améliorer les conditions de travail nécessaires aux structures territoriales qui interviennent dans la socialisation des jeunes, à savoir les missions locales, les structures de jeunesse, la prévention spécialisée, etc. Ces structures fonctionnent avec des moyens réduits, quand ils seraient nécessaires de pouvoir accroître leur temps de travail avec les jeunes.

Sans instance de socialisation intermédiaire pérenne dans le temps et tissée par des liens personnalisés, le risque du décrochage est réel pour les enfants qui ne trouvent pas les moyens de se conformer aux attentes scolaires.

INTRODUCTION GENERALE

La ville d'Achères, située au nord du département des Yvelines compte près de 20 000 habitants. Si 38,2% de la population Achéroise vit en zone urbaine sensible, c'est tout le territoire qui a vu sa situation sociale se dégrader ces dernières années. Le taux de chômage en 2006 atteignait 8,8%, il a progressé de 14,3% en 2009. Les plus vulnérables socialement, les chômeurs de longue durée, ont vu leur nombre croître de 44,2% en un an, depuis 2009. Par ailleurs, le taux de réussite au brevet a connu une baisse importante depuis 2009 (82% en 2007 et 2008 contre 62% en 2009). En 2010 il progresse (72%) mais reste inférieur de 10 points à la moyenne nationale. Face à cette réalité sociale et souhaitant « *améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes¹* », la municipalité a souhaité s'inscrire dans le Programme d' « Expérimentations pour les jeunes » lancé au printemps 2009 par Martin Hirsch, en proposant « *le dispositif passerelle* ».

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Ce dispositif a pour ambition de « *Prévenir le décrochage et la sortie du système scolaire sans orientation des collégiens²* ». Il s'agit « *d'étendre certaines prises en charge de jeune suivis dans le cadre de la Réussite Educative en assurant le suivi personnalisé mêlant stages, remise à niveau, suivi éducatif et éventuellement psychologique. Il nécessite un partenariat entre des entités n'ayant pas toujours l'habitude de travailler ensemble : collège, mairie, services sociaux, monde de l'entreprise, chambre de commerce,...³* ». Ainsi le porteur de projet a pensé pertinent que tous ces acteurs s'associent dans le cadre « *d'un partenariat horizontal⁴* » pour étendre cette prise en charge aux jeunes en situation de rupture scolaire. Suite aux expériences de terrain, ce service municipal a évalué ses besoins pour des jeunes âgés de 13 à 17 ans. C'est pourquoi la Réussite Éducative a convié au projet, l'ensemble des professionnels du territoire travaillant avec ce public : le collège Jean Lurçat, qui compte le plus gros contingent d'élèves du département des Yvelines avec 962 inscrits, les éducateurs de prévention spécialisée de l'association AJIR, la mission locale, le CIOP et les instances municipales de la ville, celles qui accueillent les jeunes et celles qui sont en relation avec les entreprises.

Lors de la première année d'expérimentation, ce dispositif a rassemblé des professionnels de manière mensuelle, pour suivre les jeunes en ruptures qui auraient besoin d'un accompagnement particulier. Chaque partenaire a mis à profit ses compétences professionnelles pour envisager un éventuel accompagnement de l'élève autour de sa scolarité et de son projet professionnel. En outre, il s'agit de savoir si la mutualisation des compétences de chaque professionnels permet ou non de « raccrocher » les jeunes en situation de ruptures scolaires.

Après un an d'expérimentation, la forme du projet a évolué. Ces réunions se poursuivent au nombre de trois dans l'année. Le travail s'est moins organisé sous la forme de réunions fréquentes et davantage autour de cas individuels et mise en œuvre d'actions. Ce travail a fait émergé à la fois des besoins et des demandes. C'est pourquoi, le projet passerelle impulse de nouvelles actions :

- le parcours apprentissage, en lien avec le CIO et la mission locale.
- les ateliers de remobilisation,

¹ Extrait de registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 octobre 2009

² Formulaire déposé par la ville d'Achères dans le cadre de l'appel à projet « expérimentation par les jeunes »

³ Extrait de registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 octobre 2009

⁴ Formulaire déposé par la ville d'Achères dans le cadre de l'appel à projet « expérimentation par les jeunes »

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- les ateliers prévention du décrochage (mise en place de stages de révision du brevet avant les épreuves)
- les ateliers groupes de parole
- les parcours individualisés.
- La poursuite des prises en charges individuelles.
- La poursuite du tutorat par le collège.
- Le renforcement des prises en charge psychologique pour les adolescents avec une convention spécifique avec le centre Georges Devereux
- Ateliers de remise à niveau pendant les grandes vacances pour les adolescents en difficultés scolaires.
- Mises en stage et de la découverte des métiers.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

Comment fonctionne ce dispositif de lutte contre le décrochage, réunissant collègue, monde de l'entreprise, mission locale, éducateurs, psychologues et instances municipales ?

Comment permet-il aux jeunes en décrochage scolaire de trouver de se remobiliser autour de leur scolarité et de se projeter dans un avenir professionnel ?

Pour y répondre, nous avons mis en œuvre une méthodologie qui se déroule en trois temps.

La stabilisation au sein du dispositif d'une définition du décrochage

Pour comprendre le fonctionnement d'un dispositif de « lutte contre le décrochage scolaire » il est impératif de s'accorder sur ce qu'on entend par « décrochage scolaire ». Ainsi, nous avons confronté les recherches sociologiques réalisées antérieurement sur cet objet d'étude aux conceptions qu'en ont les acteurs de terrains. Dans ce cadre, la sociologie apporte un autre regard sur la définition du décrochage scolaire que celui communément employé. Cette confrontation aurait été bien évidemment difficile si nous n'avions pas pu assister aux interactions qui mènent les professionnels à identifier les jeunes en situation de décrochage scolaire. C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir travailler sur le territoire dans la durée. Effectivement, croiser les points de vue et les représentations sociales sur une situation nous permet de les restituer dans un contexte sociétal et d'en comprendre les enjeux. Aussi, analyser les conditions de production des données de terrain constitue à la fois l'originalité de cette méthodologie et son principal atout : comprendre les logiques d'une situation. Ce premier temps a donc permis de rendre compte par une restitution des différentes façons de concevoir la question du décrochage. Certains des professionnels centraient leur analyse sur les enfants, d'autres sur les parents, d'autres encore sur des données sociétales générales. Les échanges et la restitution des résultats de l'enquête sur les jeunes a permis de stabiliser une conception : le décrochage se manifeste par une désaffiliation, une rupture progressive des liens sociaux institutionnels et commence par l'adoption de comportements que l'on peut qualifier de « déviants » sociologiquement. L'accent sur les différentes interactions permet de créer des leviers d'actions pour les intervenants.

L'analyse du dispositif à travers une sociologie du travail des intervenants impliqués

Par le suivi de longue durée, nous avons pu comprendre les raisons des évolutions dans les modes de coopération entre les professionnels. En fonction des actualités, des urgences les réunions ont pris plus ou moins de place dans leur travail. Après une première année de coopération, les intervenants ont appris à mieux se connaître et les liens de travail se sont notamment renforcés avec le collège. La seconde année, les réunions ont été moins fréquentes, par manque de temps et également par une volonté de se concentrer sur le traitement individuel de situation. Les actions ensuite entreprises en commun ont pérennisé la réflexion collective et concrétisé l'expérience du travail en commun. Notre méthodologie a donc suivi le rythme du travail du dispositif sous la forme d'une observation participante.

Le suivi des jeunes qui ont participé au dispositif

Les entretiens préalables avec les jeunes ont permis de nouer un contact qui a permis, dans la majorité des cas de suivre les jeunes dans le temps. Les résultats de ce suivi figurent ci après.

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-229

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Quels sont les effets produits par les actions du «dispositif passerelle» sur le parcours des jeunes en situation de ruptures scolaires ? Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les indicateurs relevant de notre analyse du processus de décrochage scolaire pour savoir si ce projet a permis au jeune de reculer, d'avancer ou de stagner dans le processus.

Les acteurs du «dispositif passerelle» ont travaillé avec 37 jeunes sur les deux années d'expérimentation alors qu'il en était prévu entre 80 et 100 lors de l'écriture du Projet. Néanmoins, l'atelier Prévention du Décrochage Scolaire travaillant avec les jeunes de manière collective a rassemblé 110 jeunes. Nous travaillons uniquement sur les effets des actions individuelles du «dispositif passerelle» sur le parcours des jeunes.

Tout d'abord, attachons nous à retracer l'évolution des jeunes dans le processus de ruptures scolaires. Pour cela, nous allons nous appuyer sur un tableau :

Titre : L'évolution des jeunes du parcours passerelle dans le processus de décrochage scolaire

Etapes du processus	Année scolaire 2009/2010	Rentrée 2010	Au cours de l'année scolaire 2010/2011
Nombre de jeunes qui évitent progressivement de faire le travail pédagogique en dehors du temps scolaire	1	1	1
Nombre de jeunes qui s'écartent peu à peu de l'activité pédagogique pendant les heures de cours	5	6	7
Nombre de jeunes présents dans l'établissement scolaire sans effectuer le travail pédagogique	4	5	4
Nombre de jeunes qui oscillent entre l'institution scolaire et l'extérieur	11	5	5
Nombre de jeune déscolarisé	5	9	6
Nombre de jeune qui a intégré les enjeux de sa formation scolaire ou pré qualifiante		4	7
Ne sais pas	3	7	7
Total	29	37	37

Les conclusions que nous pouvons émettre, ne tiennent pas compte de la totalité des jeunes suivis, certains ont été perdus de vue pendant la réalisation de l'expérimentation, les indicateurs des évolutions de leur parcours ne sont pas renseignés. L'évolution des parcours des autres jeunes n'est pas linéaire, certains ont avancé dans le processus de décrochage malgré les actions, allant jusqu'à la déscolarisation, d'autres au contraire, ont retrouvé un accroche avec le système scolaire ou une formation, allant même pour certains à une intériorisation du métier d'élève ou de professionnel.

Pour comprendre véritablement les effets de ces actions sur le parcours des jeunes, il faut s'intéresser plus profondément aux parcours des jeunes sur les deux ans d'expérimentation. Sur l'ensemble des jeunes dont les parcours ont permis de renseigner les indicateurs d'évaluation, c'est-à-dire 30, 9 ont progressés dans le processus de décrochage scolaire ou sont toujours déscolarisés, et ce malgré les actions qui ont tenté d'être impulsées par les professionnels du «dispositif passerelle». Ce qui fait au total 30%. Les actions impulsées par les professionnels en direction de ces jeunes n'ont pas abouties. Elles n'ont pas permis à ces jeunes d'être intégrés au modèle social en vigueur et d'être reconnus par l'institution scolaire ou le monde professionnel. Ce qui s'est traduit pour ces jeunes par trois processus. Premièrement, cette situation a engendré un isolement social pour deux d'entre eux, l'un s'étant

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-229

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

déscolarisé, l'autre s'absentant de plus en plus fréquemment du collège et restant tous deux chez eux. Deuxièmement, deux jeunes sont toujours déscolarisés mais à la recherche d'un projet professionnel. Les actions n'ont pas abouties mais les professionnels les ont orientés vers les éducateurs de prévention spécialisée. Ces deux jeunes voient en ces professionnels une nouvelle ressource pour espérer trouver une reconnaissance sociale par l'activité professionnelle. Troisièmement, cinq jeunes restent déscolarisés ou s'absentent de plus en plus fréquemment de leur établissement au profit d'une reconnaissance sociale issue d'une culture alternative.

A l'opposé, les actions entreprises par les professionnels du «dispositif passerelle» ont permis à 7 jeunes d'intérioriser les enjeux scolaires ou professionnels, soit 23%. Les actions entreprises pour les jeunes ont abouties, et elles ont été supplées par d'autres instances de socialisation. Deux d'entre eux, ont intégré une formation qui propose un cadre scolaire alternatif au modèle traditionnel du collège. Pour autant ces formations se distinguent tant dans le cadre qu'elle propose que sur les techniques pédagogiques. L'une est scolarisée dans un lycée alternatif de Paris, socialisant les jeunes à leur émancipation par le savoir, l'autre étant scolarisé en Mission Générale d'Insertion, dont l'objectif est de permettre au jeune de trouver une orientation professionnelle et qualifiante à 17 ans, par le biais d'un cadre scolaire qui se rapproche de l'élémentaire.

Ces enjeux sociaux ont été également relayés par une troisième instance de socialisation : le groupe de pairs pour l'une (une part de ses amis est scolarisée en lycée général traditionnel et en lycée alternatif), le milieu professionnel pour l'autre (il a réalisé l'ensemble des stages chez un entrepreneur qui propose des services de maintenance, qui a un Bac Pro Electrotechnique et qui a valorisé les enjeux scolaires et professionnels auprès du jeune.). Pour les cinq autres jeunes, le «dispositif passerelle» a permis d'intégrer une formation pré qualifiante. On remarque que pour ces derniers, la formation qualifiante relaie des normes et des valeurs déjà intériorisées dans d'autres instances de socialisation :

- le groupe de pairs dont le projet professionnel est semblable à celui qu'ils entreprennent
- la structure jeunesse qui porte l'association junior, certains se destinant aux métiers de l'animation.

Les actions menées par les professionnels ont donc permis aux jeunes de concrétiser le premier pas vers le monde professionnel.

Pour les autres, les actions entreprises pour eux dans le cadre du «dispositif passerelle» ont permis à cinq jeunes de recréer un lien avec l'instance scolaire et/ou professionnelle. Ces actions sont intervenues à plusieurs niveaux. D'une part, le «dispositif passerelle» est intervenu exceptionnellement pour un enfant scolarisé en primaire, en l'occurrence en CM2. Ce jeune était déjà bien avancé dans le processus de décrochage puisqu'il était présent dans l'école tout en esquivant l'activité pédagogique, entraînant de nombreux conflits avec l'institution scolaire. Il s'est d'ailleurs fait exclure de son école avant d'entrer dans le «dispositif passerelle». Les actions portées par le référent se sont articulées autour des apprentissages, de la socialisation scolaire, de l'histoire familiale par le biais d'un appui psychologique. L'aide à la parentalité n'a pas abouti. Ces actions ont été menées par le référent, en collaboration étroite avec la directrice de l'école primaire dans laquelle cet enfant est scolarisé et se trouve aussi être son institutrice. Ce travail a permis à cet enfant d'envisager de nouveau l'activité pédagogique à l'école et en dehors du temps scolaire. Son comportement se rapproche de plus en plus de celui escompté par l'institution scolaire. Néanmoins, ce jeune n'a pas intégré les enjeux scolaires. Le lien qu'il entretient avec l'instance scolaire dépend du lien interpersonnel avec ses interlocuteurs. Par ailleurs, les actions concernant les quatre autres jeunes ont aussi permis à ces dernières de se remobiliser vers une formation. Elles ont été menées sur des démarches pour construire un projet de formation, privilégiant l'alternance au mode de formation initiale prévu par l'Education Nationale. Ces démarches sont achevées, ou encore en cours. Parallèlement, les actions ont également abouti à un travail entre le jeune, et la famille tant sur un plan psychologique que d'aide à la parentalité. Le travail sur les apprentissages n'a pas été favorisé. Ainsi ces quatre jeunes ont pu se remobiliser dans l'activité scolaire, en se présentant en cours pour certaines alors qu'ils s'en étaient écartés. L'activité pédagogique dépend cependant des relations interindividuelles qu'ils entretiennent avec les agents scolaires. Les enjeux scolaires n'ont pas été intériorisés. Enfin, le «dispositif passerelle» a permis à 9 jeunes de se maintenir dans la scolarité malgré l'évitement de l'activité pédagogique selon différents degrés. Les actions entreprises tant dans l'institution scolaire que par les professionnels du

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

«dispositif passerelle» ne se sont pas orienter vers un travail sur les apprentissages. Ces actions ont privilégié la socialisation scolaire, l'accompagnement vers un projet professionnel et l'aide à la parentalité avec certaines familles.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

Ce dispositif a permis aux jeunes concernés d'appréhender davantage les enjeux scolaires et professionnels en vue d'un retour à la formation initiale ou qualifiante. Néanmoins, l'appropriation de ces enjeux est facilitée quand ils sont relayés par d'autres instances socialisatrices : la formation, le groupe de pairs, etc. Lorsqu'il s'agit du seul dispositif, les effets sont moindres. Ce dispositif permet au jeune un retour vers l'école ou la formation professionnalisant mais les effets dépendent toujours des liens interpersonnels positifs que le jeune a pu reconstruire au sein des instances. Tout ce qui pourra favoriser la création d'un lien de confiance avec des professionnels, un lien suivi dans le temps permettra de renforcer la probabilité de trouver un « accrochage » au sein du système de formation.

Parce que le dispositif était moins formalisé qu'une institution, il a permis de « rejoindre » le jeune plus facilement. Nous avons constaté que les jeunes craignent toujours les images qu'ils jugent dévalorisantes qui proviennent des institutions qui sanctionnent leurs comportements.

Au contraire, l'effet a été plus positif dans les situations d'interaction fondées sur la confiance, dans une relation non présentée comme contractuelle mais qui visait des échanges et moins l'assistance. Dès lors, les jeunes se rendaient plus facilement dans les structures s'ils savaient qu'ils n'étaient pas jugés négativement.

Le dispositif n'est rentré en contact qu'avec un nombre limité de jeunes. Les difficultés récurrentes n'ont pas manqué de se présenter : perte de contact, rendez vous non respectés Pourtant, l'expérimentation fait bien ressortir les facteurs les plus favorables à la construction d'un lien structurant.

Ce dispositif a également (et c'était moins attendu) des effets sur les pratiques professionnelles des intervenants auprès des jeunes. Plusieurs effets peuvent être constatés :

- Les contextes de travail sont très tendus par l'augmentation des contraintes et la dégradation des situations socioéconomiques de la population. Toutes les formes de coordination collective permettent aux professionnels de partager des expériences mais aussi exprimer les difficultés. Ce travail fort utile pour poursuivre la mobilisation n'est possible que dans un climat de confiance où les territoires professionnels ne seront pas menacés.
- Les réunions du dispositif ont permis de renforcer les liens informels pour des professionnels qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Chacun a pu présenter l'action qu'il portait et les conditions de sa mise en œuvre. Ces moments sont des circonstances de reconnaissance professionnelle.
- Quand la charge de travail au quotidien est en augmentation pour les professionnels du collège, le dispositif a permis de préserver du temps pour travailler sur cette question cruciale. De ce point de vue, le dispositif a été un support important. La mobilisation de la direction du collège a été un facteur clé dans le dispositif.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Le dispositif était expérimental au sens où il proposait une nouvelle coopération, un nouveau cadre de travail pour des professionnels qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Par les ressources spécifiquement allouées, le dispositif a permis aux professionnels de s'extraire de leurs contraintes quotidiennes. Expérimental, le dispositif l'était aussi pour les jeunes dans la mesure où l'attention à l'égard de ce phénomène de décrochage a été augmentée.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Plusieurs aspects de l'expérimentation pourraient être transférables :

- *réaliser une enquête sur la population concernée par un dispositif à mettre en œuvre*

Interroger les conceptions, les représentations et repérer les temps et les conditions de situations qui amènent certains jeunes à rompre avec le système amène les professionnels à clarifier leurs référentiels d'action et évite les malentendus potentiels. On peut donc imaginer ce travail préalable d'enquête pourrait éclairer les professionnels dans l'ajustement de leur accompagnement en vue de prévenir ce processus.

Il reste que pour agir en profondeur sur le phénomène du décrochage, il faudrait réaliser un travail de longue durée avec tous les individus qui entrent en contact avec les jeunes. C'est en évitant d'une part, les effets de stigmatisation qui créent potentiellement l'installation dans l'identité de décrocheurs et d'autre part en créant des relations stables de confiance que les jeunes pourront trouver de nouveaux « accrochages » interindividuels puis très progressivement institutionnels.

- La souplesse d'un réseau de coopération convient mieux qu'un cadre institutionnel qui risque toujours, en raison de la gestion du grand nombre, de procéder à des étiquetages implicites ou explicites.
- Les politiques qui visent l'individualisation de la prise en charge du phénomène du décrochage se heurtent à l'absence de temps et la rotation des professionnels ; ce qui fragilise la relation de confiance indispensable pour restaurer l'identité des jeunes et éviter la désaffiliation. Le suivi individualisé mérite d'être soutenu par des coopérations régulières et par des instances de réflexivité qui évitent d'être confrontés à l'usure professionnelle. La coopération permet de renforcer les processus de reconnaissance.
- Un travail de réflexivité sur les pratiques professionnelles avec les jeunes en ruptures scolaires pourrait constituer un projet d'établissement pour le Collège. Ainsi, la participation des enseignants à une telle réflexion ne pourrait être que positif dans la mesure où ils passent beaucoup de temps d'interaction avec les jeunes.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

L'approche sociologique a été au cœur de ce dispositif d'évaluation de cette politique publique. Plusieurs caractéristiques sont à pointer :

- L'enquête auprès des jeunes a permis de légitimer le rôle de l'évaluateur,
- Le fait de travailler sur un nombre de cas relativement réduit, notamment par l'intermédiaire des récits de vie, a permis d'approfondir et de suivre dans la durée les trajectoires des jeunes.
- L'observation participante a consisté en une immersion de longue durée pour participer aux réunions et réaliser des entretiens approfondis.
- L'immersion était compensée par un cadre de réflexivité par des entretiens réguliers au sein de notre laboratoire de recherche pour veiller à la mise à distance et à une objectivation régulière du rôle de l'évaluateur dans le dispositif.

CONCLUSION

Nous avons montré que ce dispositif de lutte contre le décrochage est positif pour le territoire, notamment dans la dynamique professionnelle qu'il génère, à condition qu'il soit soutenu par des acteurs clés dont la légitimité permet de tisser une coopération.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAU S., WEBER F., 2008, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte.
- BLOCH M-C., GERDE B. (Dir), 1998, *Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse*, Chronique Sociale.
- CASTEL R., HAROCHE C., 2001, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Fayard.
- CHAMPAGNE P. (Dir), 1989, *Initiation à la pratique sociologique*, Dunod.
- CHOPART J-N. (Dir), 2000, *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.
- DARMON M., 2006, *La socialisation*, Armand Colin.
- DEAUVIEAU J., 2009, *Enseigner dans le secondaire, les nouveaux professeurs face aux difficultés du métier*, La Dispute.
- DUBAR C., TRIPIER P., 1998, *Sociologie des professions*, Armand Collin.
- DUBAR C., 2005, *La socialisation*, Armand Colin.
- GLASMAN D., OEUVAR D. (Dir), 2004, *La déscolarisation*, La Dispute.
- HOWARD B., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié.
- KUTY O., VRANCKEN D., 2001, *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, DeBoeck Université.
- MILLET M., THIN D., 2005, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF.
- REYNAUD J-D., 1997, *Les Règles du jeu: L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin.
- TERRAIL J-P. (Dir), 1997, *La Scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux*, La Dispute.
- TERRAIL J-P. (Dir), 2005, *L'école en France. Crise, pratiques, perspectives*, La Dispute.

Articles :

- AURIOL D., 2007, « Vers la construction du troisième type du savoir sociologique », *Esprit Critique, Revue Internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol 9, n°1.
- COULAIS A., ODENT A-L, POLLET A-C., POTTIER M., SEVIGNON T, TROUILLET C., février 2010, « *Evaluation du Programme de Réussite Educative achéroise, La place des parents dans le dispositif* », Université Versailles Saint Quentin.
- ESTERLE-HEDIBEL M., 4 octobre 2006 « *les processus de déscolarisation, un enjeu politique ?* » in *la Réussite éducative en Seine-Saint-Denis*.
- MARTIN, Janvier 2003, « *La parentalité en question, perspectives sociologiques* », *Rapport pour le haut conseil de la population à la famille*.
- PASSERON J-C, 1982, « L'inflation des diplômes, Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, XXIII, p.55 .
- VIGARELLO G, INDJEAGOPIAN M-N, 1996, « Les médecins nouveaux acteurs de l'école », *Revue française de pédagogie*, vol 114, n°114, pp. 19-27

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-229

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>